COMPTE SPECIAL EPARGNE EL KHIR

Les autres comptes d'épargne

COMPTE SPECIAL EPARGNE EL KHIR

LE COMPTE EPARGNE EN DINARS CONVERTIBLES OU EN DEVISES LE COMPTE EPARGNE INVESTISSEMENT

Epargne fructueuse

Fructueuse à chaque saison :

Sur votre compte épargne **ATB**, les intérêts sont calculés et capitalisés à chaque arrêté trimestriel. Ainsi, chaque nouveau trimestre, le montant de votre épargne augmente et rapporte plus d'intérêts pour le trimestre suivant et ainsi de suite.

Avantages crédits

En effet, grâce à votre épargne, vous pouvez solliciter tous types de crédits à des taux très avantageux : crédit Sakan, crédit Sayara,crédit PC, crédit Mounasseb etc.. et vous bénéficiez d'une réduction de taux sur la partie du crédit égale à 4 fois votre épargne.

Comment?

Lors de votre demande de crédit, il est tenu compte de votre épargne El khir. Faites votre demande de crédit selon votre besoin. Le montant auquel vous pouvez prétendre n'est pas lié à votre épargne mais plutôt à votre capacité de remboursement. Toutefois, la partie de votre crédit qui est égale à 4 fois* votre épargne sera bonifiée, c'est-à-dire qu'il lui sera appliqué un taux d'intérêts inférieur au taux normalement appliqué au type de crédit que vous avez demandé. Cette bonification qui peut atteindre 1% du taux du crédit se fait en fonction:

De la régularité de votre épargne : plus les versements sont stables, plus l'avantage est important De l'ancienneté de votre compte d'épargne : chaque six mois d'épargne offre un avantage en plus. Cet avantage est calculé sur les deux dernières années d'épargne. Si le montant du crédit sollicité est inférieur à quatre fois votre **Epargne**, il sera bonifié en totalité. Et la partie de votre épargne qui n'a pas été prise en compte dans la bonification de ce crédit demeurera valable pour un prochain crédit. Quant a la durée de remboursement de votre crédit, il dépend de la nature du prêt sollicité.

Les atouts de votre épargne

- L'épargne vous donne droit à tout type de crédit,
- Une disponibilité totale de l'épargne ; votre argent n'est pas bloqué, vous pouvez en disposer à tout moment.
- La liberté d'épargner à votre rythme tout en préservant vos avantages

Et ce n'est pas fini car l'**ATB** vous offre dés aujourd'hui le livret de demain :

la carte El Khir!

LE COMPTE EPARGNE EN DINARS CONVERTIBLES OU EN DEVISES

Les autres comptes d'épargne

COMPTE SPECIAL EPARGNE EL KHIR

LE COMPTE EPARGNE EN DINARS CONVERTIBLES OU EN DEVISES

LE COMPTE EPARGNE INVESTISSEMENT

Un placement utile

Vous souhaitez faire fructifier vos excédents de trésorerie, économiser pour réaliser vos envies ou tout simplement mettre de l'argent de côté, tout en en gardant la parfaite utilisation ?

L'ATB met à votre disposition des différents comptes d'épargne parmi lesquels vous trouverez sans doute celui qui répond à vos attentes.

Le compte Epargne en dinars convertibles donne la possibilité à son titulaire d'effectuer les opérations suivantes :

- Des versements et des retraits à tout moment de toutes les agences **ATB**. L'ensemble de vos opérations est enregistré sur votre livret
- L'émission de virements
- Une rémunération indexée sur le taux du marché monétaire pour les comptes sur livret en dinars et dinars convertibles et sur le taux moyen annuel de chaque devise pour les comptes.

Un placement accessible

En effet l'**ATB** met à votre disposition la **carte el khir**, une carte qui vous simplifie l'épargne. Fonctionnant sur votre compte épargne, elle vous offre tous les avantages de l'épargne et vous apporte plus de liberté dans l'utilisation de votre compte. Grâce à cette carte vous pouvez, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Suivre régulièrement votre compte à distance grâce à notre service de banque en ligne **ATB Net** Recevoir chez vous un relevé trimestriel des dernières opérations effectuées sur votre **Compte Epargne**

LE COMPTE EPARGNE INVESTISSEMENT

Les autres comptes d'épargne

COMPTE SPECIAL EPARGNE EL KHIR

LE COMPTE EPARGNE EN DINARS CONVERTIBLES OU EN DEVISES

LE COMPTE EPARGNE INVESTISSEMENT

Vous souhaitez faire fructifier vos excédents de trésorerie, économiser pour réaliser vos envies ou tout simplement mettre de l'argent de côté, tout en en gardant la parfaite utilisation ? l'ATB met à votre disposition des différents comptes d'épargne parmi lesquels vous trouverez sans doute celui qui répond à vos attentes.

Pour constituer un capital

Vous désirez investir en valeurs mobilières, le compte épargne investissement, destiné à la souscription de titres de sociétés, constitue le meilleurs moyen pour constituer votre portefeuille titres.

Avantages:

- Rémunération des dépôts au **taux du marché monétaire** moins deux points de pourcentage (**TMM** -2%),
- Déduction de la base imposable des versements effectués dans la limite de 20 000 dinars pas an,
- Les fonds doivent être utilisés au plus tard le 31 décembre de l'année qui suit l'expiration de la période de l'épargne.
- Les titres souscris au moyens de ces fonds doivent être bloqués pendant 5 ans. Le déblocage avant terme est possible sous réserve de paiement des impôts dus et non acquittés.